CIRVA

Centre international
de recherche sur le verre
et les arts plastiques

62, rue de la Joliette
13002 Marseille
France

+33 (0)4 91 56 11 50 / recrutement@cirva.fr / cirva.fr

FICHE DE MISSION
ambassadeur·ice du Cirva
{service civique}

Le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (Cirva) est un centre d'art qui place la création au cœur de son projet. Occupant une position singulière sur la scène mondiale depuis 1983, il invite des artistes et des designers à travailler une matière précise, le verre, avec une totale liberté. Il·elle·s sont accueilli·e·s dans l'atelier du Cirva aux côtés d'une équipe de technicien·ne·s verrier·ère·s de très haut niveau avec laquelle débute un dialogue. Cet outil offre l'opportunité de mener des expérimentations audacieuses où les chemins sans limite de la pensée rencontrent une matière réputée complexe et imprévisible.
Le Cirva conserve une collection qui témoigne des expériences menées avec les artistes invité·e·s.
L'un des enjeux de l'accueil de volontaires au Cirva est de pouvoir mieux faire connaître notre centre plus connu à l'international que sur son territoire d'implantation. Nous souhaitons trouver des manières innovantes de partager les expériences de notre centre de création et de recherche. Le·la volontaire sera donc amené·e à découvrir les nombreux métiers qui font exister la création : travail de l'artiste et du·de la designer, artisanat, régie des œuvres, montage d'exposition, exploitation des documents divers… aussi bien au sein de l'équipe du Cirva qu'en lien avec ses partenaires.
À l'issue de cette expérience, il·elle bénéficiera d'un réseau professionnel étoffé ainsi que d'une bonne connaissance des métiers de la création.
La tutrice du service civique sera la responsable de la communication et de la médiation qui accompagnera le·la volontaire dans la définition de son projet professionnel. Les missions du·de la volontaire seront coordonnées conjointement avec la régisseuse et responsable de la collection.

activités

Les missions du·de la volontaire seront réparties sur 4 axes :

1 — DÉCOUVERTE ET PARTICIPATION À LA VIE DU CENTRE

Le·la volontaire sera amené·e à rencontrer les artistes et à participer à l'énergie créative qui anime notre atelier. Le travail d'atelier est un travail collectif dans lequel l'enthousiasme, la bonne volonté et la prise d'initiative sont toujours bienvenus. L'implication des volontaires pourra prendre des formes diverses et toujours accessibles à des personnes n'ayant pas suivi de formations dans des filières artistiques : le·la volontaire sera notamment amené·e à participer à l'accueil des artistes invité·es au Cirva, à l'organisation de moments de convivialité, à effectuer des prises de vue, à participer à des réunions avec les partenaires extérieurs. Le·la volontaire sera accompagné·e par l'équipe dans la prise en main des outils bureautiques.
En aucun cas le·la volontaire n'interviendra dans le travail du verre.

2 — MÉDIATION ET COMMUNICATION

Le Cirva organise régulièrement des opérations de valorisation de son travail en collaboration avec des partenaires extérieurs. Des œuvres de la collection du Cirva sont régulièrement prêtées sur le territoire. Dans ce cadre, des missions de médiation dans les lieux d'exposition pourront être organisées, et le·la volontaire sera alors amené·e à présenter le travail du Cirva à la rencontre du public.
Le Cirva organise trois à quatre journées portes ouvertes par an.

Le·la volontaire participera activement à l'accueil du public au cours de ces journées. Il pourra être proposé au·à la volontaire de concevoir le contenu d'une de ces visites.
D'autres formats de médiation sont à l'étude. Le·la volontaire pourra y participer lorsque ceux-ci seront mis en place.
Dans le cadre de la diffusion numérique de ses activités, il pourra être proposé au·à la volontaire d'intervenir sur le site internet, par la sélection et l'intégration de contenus, ainsi que sur la plateforme Vimeo du Cirva, par la sélection et la mise en ligne d'archives vidéo.

3 — RÉGIE

Le·la volontaire sera amené·e à découvrir les missions de la régisseuse et chargée de collection en participant au suivi logistique des mouvements d'œuvres d'art et en l'accompagnement dans ses missions de gestion de la collection. Selon les projets, il·elle l'accompagnera lors de l'installation des œuvres de la collection hors les murs, participant ainsi aux missions de valorisation de la collection du Cirva auprès des publics. Il·elle pourra être amené·e à participer :
— à la manipulation, au conditionnement, au dépoussiérage, à l'emballage des œuvres et à la réalisation de constats d'état,
— au suivi administratif et logistique des pièces produites lors des résidences,
— à l'aménagement des espaces de stockage,
— au reconditionnement des arts graphiques et des photographies.

4 — DOCUMENTATION

Le Cirva conserve une archive de la création (prototypes, dessins techniques, correspondances, formules et calculs…). Cette mémoire technique et artistique retrace les aventures de la matière et de l'esprit. Ces documents sont aujourd'hui peu valorisés ; leur étude permettrait de les valoriser auprès des artistes en résidence ou encore du grand public (lorsqu'ils sont prêtés lors d'expositions). En 2022, le Cirva a initié un projet de documentation de sa collection en lien avec les artistes qu'il a accueilli·es depuis sa création, le·la volontaire sera associé·e à la collecte d'informations pour poursuivre cette mission. Le·la volontaire sera sensibilisé·e aux techniques de classement et d'archivage. Le volontariat sera l'occasion de découvrir les enjeux de la conservation du patrimoine contemporain.

modalités du travail

→ Durée de la mission : 8 mois, du 9 mars au 6 novembre 2026
→ Congés du 18 juillet au 16 août 2026
→ 28/35 heures hebdomadaires (à la discrétion du·de la volontaire) ; présence ponctuelle quelques samedis pendant la durée de la mission
→ Indemnités : 619,83 euros (dont 504,98 euros pris en charge par l'État et 114,85 euros par le Cirva).

DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHÉ //

→ Être éligible pour effectuer une mission en service civique (vérifier votre éligibilité avant de candidater).
→ L'entretien que nous proposons aux candidat·es qui seront présélectionné·es constituera une étape décisive dans la sélection. Nous recherchons en effet avant tout des volontaires curieux·euses, dynamiques et engagé·es qui nous témoigneront leur envie de s'intégrer à une équipe à taille humaine. La polyvalence, l'ouverture d'esprit, la force de proposition, la capacité d'initiative ou encore le désir d'être au service de la collectivité seront des critères essentiels.

CALENDRIER //

→ Postulation (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail exclusivement à l'adresse recrutement@cirva.fr [préciser en objet : RECRUTEMENT | ambassadeur·ice du Cirva | Prénom Nom]
→ Candidature jusqu'au dimanche 8 février 2026 minuit
→ Date prévisionnelle des entretiens des candidat·es préselectionné·es : mardi 17 février 2026
→ Prise en charge du transport pour les entretiens sur présentation de justificatif plafonné à 100 euros.

↳ Recrutement sous réserve de la promulgation de la loi de finances 2026. Le calendrier de recrutement et de la mission est susceptible d'être modifié.